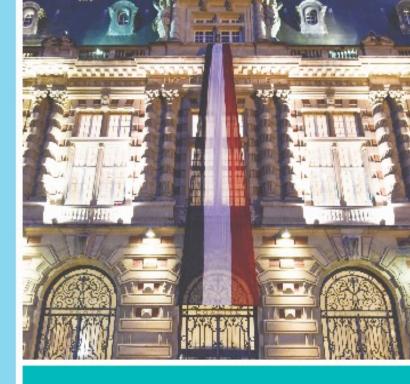
Budget primitif

Budget principal
Budget annexe du service de l'assainissement
Budget annexe du parking Saint-Louis



2018





Présentation du BP 2018

Rappel du calendrier budgétaire

• DOB 2018 15 février 2018

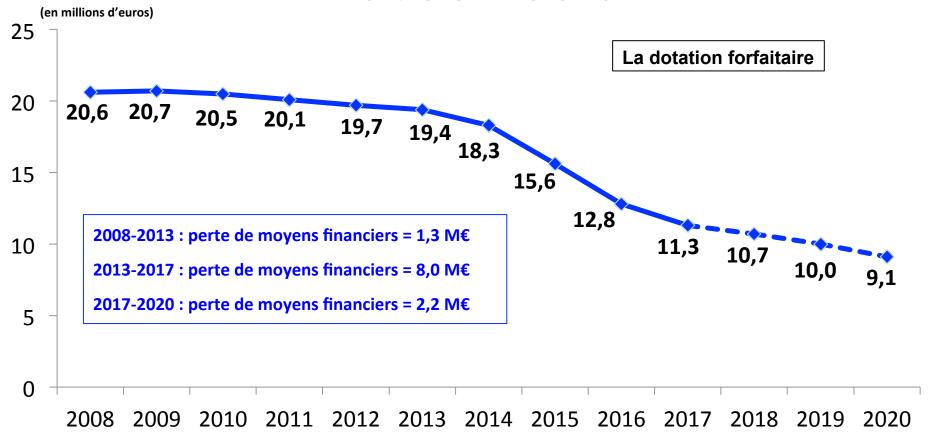
Vote du Budget primitif 2018
 22 mars 2018

Vote des taux de la fiscalité 2018

• Vote de la clôture de l'exercice 2017 31 mai 2018

• Vote de plusieurs DM si nécessaire en cours d'année

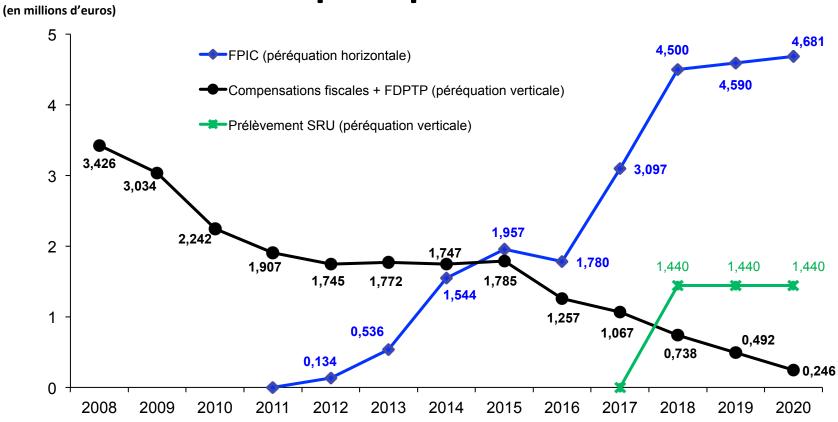
Les transferts financiers de l'Etat ont diminué de moitié en 10 ans



- Une dotation forfaitaire divisée par 2 en onze ans (2008-2018)
- •Une perte de moyens financiers de 11,5 M€, soit 23 points de fiscalité

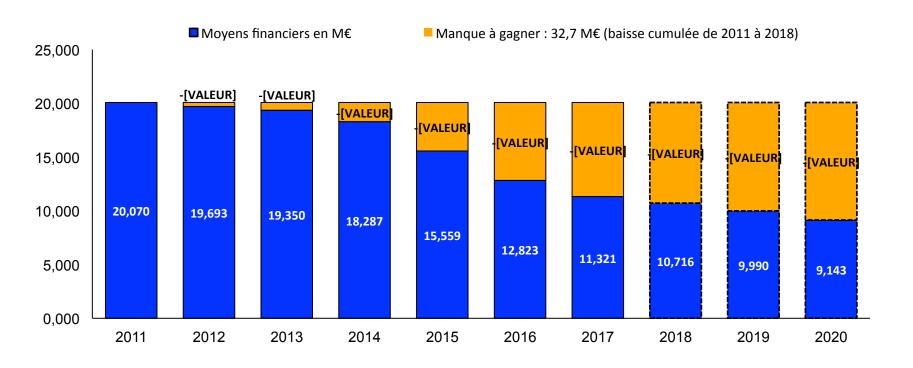


Versailles, ciblée par toutes les formes de péréquation



• Perte de moyens financiers de 9 M€, soit 19 points de fiscalité

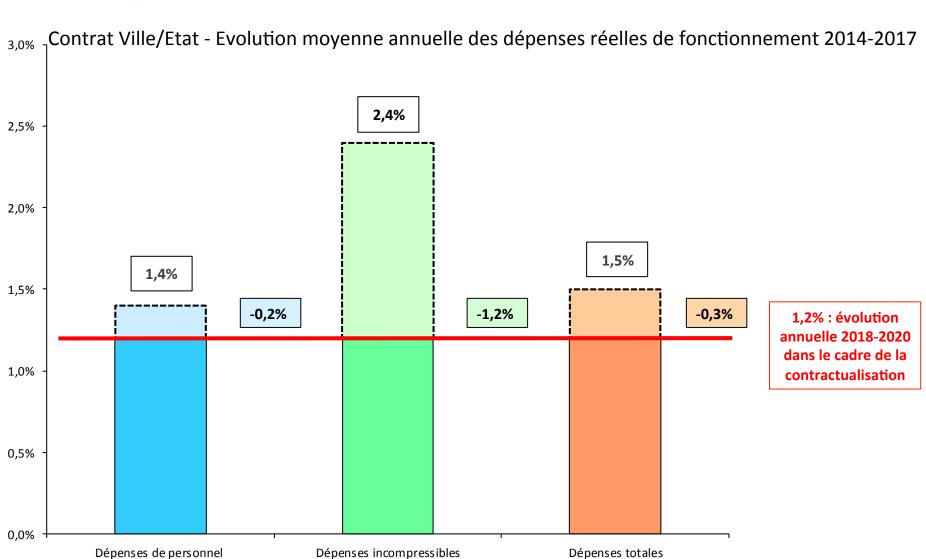
En 2018, le manque à gagner pour la Ville dépasse désormais ce qu'elle recevait il y a 10 ans



Perte de moyens financiers 2011-2018 : 9,354 M€

Perte cumulée de moyens financiers 2011-2018: 32,741 M€

Le cadrage que l'Etat nous impose est un défi considérable



2018 : l'année du grand défi

L'encadrement strict par l'Etat des budgets des 322 plus grandes collectivités dont Versailles, touche Versailles de façon unilatérale.

Le passage de l'objectif de 20 à 25% de logements sociaux : imposition à la ville de Versailles d'un prélèvement pour non atteinte de l'objectif malgré tous ses efforts depuis le début de la mandature.

La suppression progressive de la taxe d'habitation, 1ère étape d'une refonte globale annoncée de la fiscalité locale d'ici 2020.

Versailles tient le choc grâce à une politique de modernisation, d'investissement et de partenariats tous azimuts engagés depuis 10 ans.

Un effort engagé de longue date

- Un souci constant de bonne gestion : effectifs, méthodes de travail et rationalisation des bâtiments;
- Des outils de travail en constante modernisation : dématérialisation, dialogue direct avec les Versaillais ;
- Mutualisation, partenariats, mécénat : optimiser l'insertion de la Ville dans son environnement ;
- Une politique de valorisation patrimoniale qui finit par payer : Chantiers, cœur Saint-Louis, Richaud, Surintendance, hôtel « R »...

Le budget 2018 : la réaffirmation des engagements pris et la préparation de l'avenir

Un effort de gestion qui ne se relâche pas = -5% en fonctionnement

Le maintien des taux des impôts ménages pour la 7^{ème} année consécutive La poursuite ou développement des politiques municipales (maintien de la qualité de l'offre aux versaillais)

Le maintien d'un niveau conséquent d'autofinancement (12,7 M€) permettant de limiter le recours à l'emprunt

Le financement des investissements (21,5 M€)

La mise en réserve de 12,2 M€ pour anticiper les pertes de ressources en 2019

BP 2018 : les grandes masses

Un budget de 206,2 M€

• la ville de Versailles (y compris reports d'invest) : 200 M€

le service annexe de l'assainissement : 5,2 M€

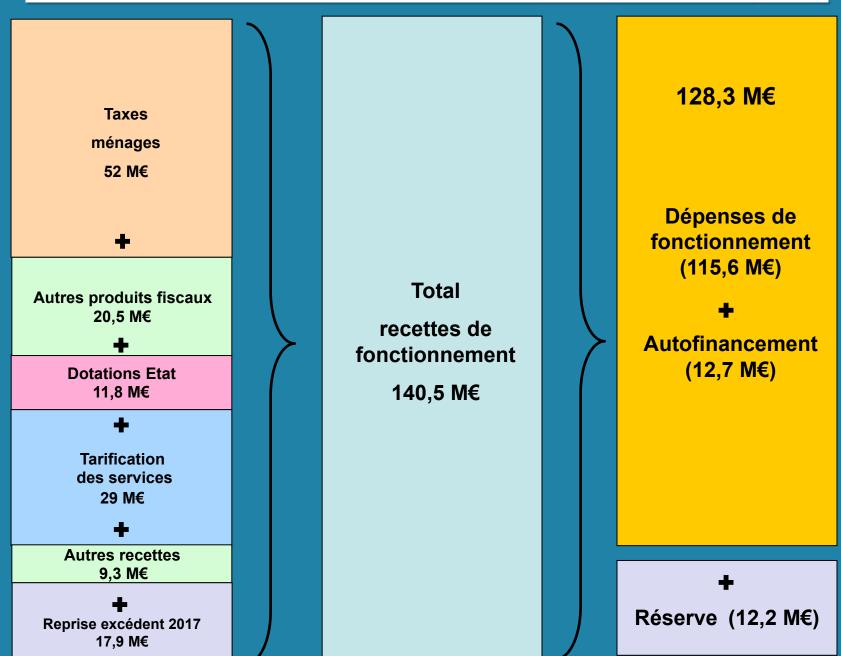
• le service annexe parking Saint-Louis : 1,0 M€

Pour mémoire

• le CCAS et ses établissements (2018) ≈ 8 **M**€

• VGP (2018) ≈ 193 **M**€

Structure des recettes de fonctionnement = 140,5 M€



Structure des dépenses de fonctionnement = 128,3 M€

Total dépenses de fonctionnement 115,6 M€

Autofinancement 12,7 M€ Politiques municipales 109 M€ Prestations et subventions

34 M€

+

Personnels et bâtiments

75 M€

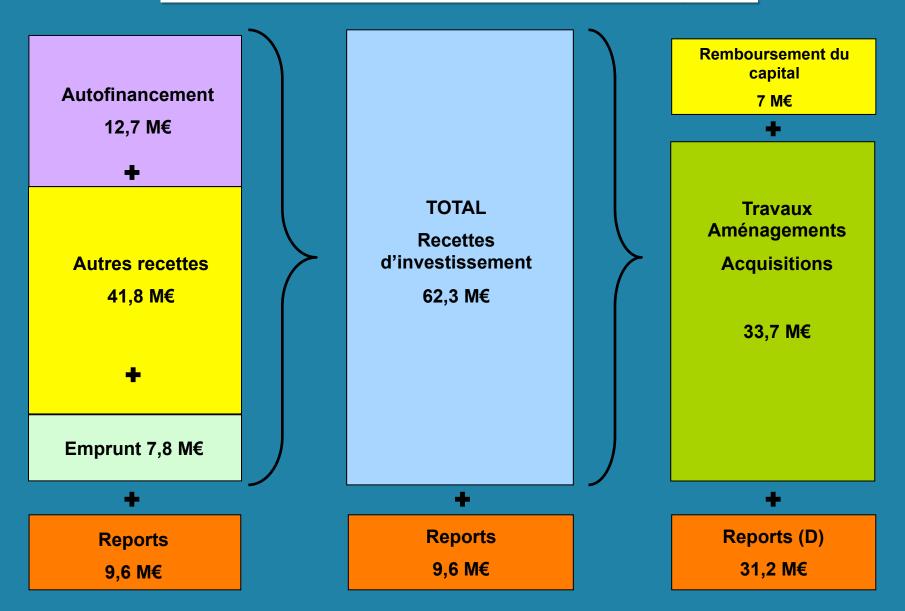
+

FPIC + Intérêts + pénalité SRU 6,6 M€

+

Autofinancement 12,7 M€

Structure de l'investissement = 71,9 M€



Soit un total de 71,9 M€

<u>Dépenses d'investissement (hors reports)</u>

Catégorie A – Nouvelles opérations 11,2 M€

Catégorie B – Gros entretien 5,3 M€

Catégorie C – Acquisitions 4,3 M€

Catégorie D – Surcharges foncières 0,7 M€

Autres dépenses 12,2 M€

TOTAUX 33,7 M€₁₄

Les principaux investissements 2018

- La poursuite de l'aménagement du pôle d'échange multimodal Chantiers (PEM),
- L'extension de l'école maternelle « les Lutins »,
- La réhabilitation du foyer occupationnel pour adultes handicapés EOLE,
- La reconversion des locaux de l'école « la Farandole » en crèche,
- La réhabilitation du multi accueil Clagny-Glatigny, situé au sein de la maison de la famille,
- L'aménagement et la sécurisation des carrefours rue Royale/avenue du Général de Gaulle/ avenue de Sceaux/ rue du Général Leclerc,
- L'enfouissement des réseaux et/ou la restructuration de voirie dans diverses rues,
- Les travaux d'aménagement d'une piste cyclable avenue des Etats-Unis,
- la poursuite du programme en faveur des circulations douces (zones 30 et stationnements vélos),
- Le déploiement de recharges électriques,
- La poursuite du programme de modernisation des horodateurs,
- L'aménagement du pourtour du Château, rue de l'Indépendance Américaine,
- Le réaménagement des Manèges...

Les points à retenir du BP 2018

- Budget élaboré en tenant compte de la contractualisation avec l'Etat,
- Effort de gestion demandé aux services de la Ville et aux associations (-5% en dépenses)
- Instauration du prélèvement dit « SRU » (1,4 M€) ,
- Accélération de l'aménagement du site des Chantiers (gare routière, parking public...),
- Poursuite de la dématérialisation (parapheur électronique, gestion électronique des documents (GED)...,
- Numérisation des actes d'état civil (dispositif COMEDEC),
- Poursuite du plan école numérique (écrans, tableaux numériques interactifs),
- Expérimentation sur le temps périscolaire du pointage automatisé des enfants (bracelets connectés),
- Deuxième phase d'acquisition de 30 nouvelles places de crèches,
- Réhabilitation du foyer pour adultes handicapés EOLE,
- Mise en place du forfait post-stationnement, destiné à financer des investissements en faveur des déplacements urbains...

16

Budget assainissement = 5,2 M€

RECETTES

DEPENSES

EXPLOITATION 2,9 M€

Redevance 1,4 M€

Contribution Ville 0,7 M€

Autres recettes 0,8 M€

Personnel 1 M€

Exploitation courante 0,7 M€

Autofinancement 1,2 M€

INVESTISSEMENT 2,3 M€ Autofinancement 1,20 M€

Subventions : 0,6 M€

FCTVA : 0,2 M€ Emprunts : 0,2 M€

Op. d'ordre : 0,1 M€

Acquisitions et travaux 1,5 M€

Remb. capital : 0,2 M€ Amort. subv. : 0,5 M€ Op. d'ordre : 0,1 M€

Budget parking Saint-Louis = 1,03 M€

RECETTES

DEPENSES

EXPLOITATION 0,66 M€ Recettes de stationnement 0,35 M€

Subvention du budget général 0,31 M€ Dépenses d'exploitation 0,30 M€

Autofinancement 0,36 M€

INVESTISSEMENT 0,37 M€ Autofinancement 0,36 M€

Opérations d'ordre : 0,01 M€

Travaux 0,36 M€

Opérations d'ordre : 0,01 M€